



National Defence  
National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

Défense nationale  
Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K2

## REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

### RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Carlos Mendoza  
DOA 9-5-3-2

Courriel:  
[carlos.mendoza@forces.gc.ca](mailto:carlos.mendoza@forces.gc.ca)

<b>Title/Titre</b> Pièces de rechange pour le chariot de torpille MK24 Mod 1	<b>Solicitation No – N° de l'invitation</b> W8485-260003/A
<b>Date of Solicitation – Date de l'invitation</b> 25 juillet 2023	
<b>Address Enquiries to – Adresser toutes questions à</b> Carlos Mendoza Direction Obtention Aérospatiale 9-5-3-2 (DOA 9-5-3-2) <a href="mailto:carlos.mendoza@forces.gc.ca">carlos.mendoza@forces.gc.ca</a>	
<b>Telephone No. – N° de téléphone</b>	<b>FAX No – N° de fax</b>
<b>Destination</b> Voir dedans	

### Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

### Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indique(s).

### Instructions:

**Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.**

**Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.**

<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</b>  At – à : 14 :00 EDT  On - le : 01 septembre 2023	<b>Delivery required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery offered - Livraison proposée</b>
	<b>Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur</b>	
	<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)</b>	
	Name/Nom _____	Title/Titre _____
Signature _____		Date _____

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b> .....	<b>3</b>
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	3
1.2 BESOIN .....	3
1.3 COMPTE RENDU .....	3
<b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES</b> .....	<b>3</b>
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	3
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS.....	3
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION .....	4
2.4 LOIS APPLICABLES.....	4
2.5 PROCESSUS DE CONTESTATION DES OFFRES ET MÉCANISMES DE RECOURS.....	4
<b>PARTIE - 3 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS</b> .....	<b>5</b>
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS .....	5
<b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION</b> .....	<b>6</b>
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION.....	6
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION - ARTICLES MULTIPLES .....	8
<b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES</b> .....	<b>8</b>
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION.....	8
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	8
<b>PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT</b> .....	<b>9</b>
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	9
6.2 BESOIN .....	9
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	9
6.4 DURÉE DU CONTRAT .....	10
6.5 RESPONSABLES .....	10
6.6 PAIEMENT.....	11
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION .....	11
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	12
6.9 LOIS APPLICABLES.....	12
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS.....	12
6.11 CONTRAT DE DÉFENSE.....	12
6.12 CLAUSES DU GUIDE DES CCUA.....	12
6.13 RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS.....	13
6.14 ASSURANCE DE LA QUALITÉ .....	13
6.15 INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION (MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE).....	14
6.16 ÉQUIVALENCE DU MATÉRIEL .....	17
<b>ANNEXE « A » – DÉTAILS DES ARTICLES</b> .....	<b>19</b>
<b>APPENDICE 1 DE L'ANNEXE A – CODES DE LIVRAISON</b> .....	<b>20</b>
<b>ANNEXE « B » – BASE DE PAIEMENT</b> .....	<b>21</b>
<b>ANNEXE « C » – DESCRIPTION DU TEXTE LONG</b> .....	<b>22</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8485-260003/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8485-260003

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

8715098

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

**ANNEXE « D » DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS – INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE..... 23**

---

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Exigences relatives à la sécurité**

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **1.2 Besoin**

Le besoin est détaillé à l'annexe << A >>, Détail de l'élément à la ligne.

### **1.3 Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

## **PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

### **2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://buyandsell.gc.ca/policy-and-guidelines/standard-acquisition-clauses-and-conditions-manual) (<https://buyandsell.gc.ca/policy-and-guidelines/standard-acquisition-clauses-and-conditions-manual>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2022-03-29) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante, avec les modifications suivantes :

- a. La section 02, Numéro d'entreprise - approvisionnement, est supprimée dans sa totalité.

#### **2.1.1 Clauses du Guide des CCUA**

[B1000T](#) (2014-06-26), Condition du matériel – soumission

### **2.2 Présentation des soumissions**

a) En raison de la nature de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur ne seront pas acceptées. Les soumissions ne doivent PAS être envoyées directement à l'autorité contractante. Les offres envoyées directement à l'autorité contractante ne seront pas considérées.

b) Les offres doivent être soumises uniquement au courriel suivant [carlos.mendoza@forces.gc.ca](mailto:carlos.mendoza@forces.gc.ca) à la date et à l'heure indiquées à la page 1 de la demande de soumissions et doit être conforme au sous-paragraphe c.

c) Les courriels individuels dépassant cinq (5) mégaoctets, ou ceux incluant d'autres facteurs tels que des macros et/ou des liens intégrés, peuvent être rejetés par le système de courriel du MDN et/ou les pare-feux sans préavis au soumissionnaire ou Point de contact du MDN. Les offres plus importantes peuvent

être soumises via plusieurs e-mails. Le point de contact du MDN confirmera la réception des documents. Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que l'intégralité de la soumission a été reçue. Les soumissionnaires ne doivent pas présumer que tous les documents ont été reçus à moins que le point de contact du MDN confirme la réception de chaque document. Afin de minimiser le potentiel de problèmes techniques, les soumissionnaires sont priés de prévoir suffisamment de temps avant l'heure et la date de clôture pour confirmer la réception. Les documents de soumission reçus après l'heure et la date de clôture ne seront pas acceptés.

### 2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 7 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

### 2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Nouvelle-Écosse et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

### 2.5 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours

- (a) Les fournisseurs potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les fournisseurs à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada [Achats et ventes](#), sous le titre « [Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours](#) », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :
  - Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
  - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- (c) Les fournisseurs devraient savoir que des **délais stricts** sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les fournisseurs devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

---

## **PARTIE - 3 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

### **3.1 Instructions pour la préparation des soumissions**

En raison de la nature de la demande de soumissions, les soumissions transmises par le service Connexion postal et par télécopieur ne seront pas acceptées.

Le Canada demande aux soumissionnaires de fournir leur offre dans des sections reliées séparément comme suit :

Section I: Soumission technique une (1) copie électronique ;  
Section II: Soumission financière une (1) copie électronique;  
Section III: Attestations une (1) copie électronique; et  
Section IV: Renseignements supplémentaires (1) copie électronique

Tous les documents électroniques doivent être soumis en format PDF, aucun autre format ne sera accepté.

Les prix doivent apparaître dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

#### **Section I: Soumission technique**

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### **Section II: Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

#### **A. Clauses du Guide des CCUA**

**C3011T** (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

#### **B. Paiement électronique de factures – soumission**

Le Canada demande aux soumissionnaires :

1. sélectionner l'option 1 ou, selon le cas, l'option 2 ci-dessous ; et
2. inclure l'option choisie dans la section II de leur offre.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

#### **Option 1:**

Le Soumissionnaire accepte d'être payé par le(s) Instrument(s) de Paiement Électronique suivant(s) :

- Carte d'achat VISA
- Carte d'achat MasterCard
- Dépôt direct (national et international)
- Échange de données informatisées (EDI)
- Virement télégraphique (international seulement)
- Système de transfert de grande valeur (STPGV) (plus de 25 millions de dollars)

#### **Option 2:**

( ) Le Soumissionnaire n'accepte pas d'être payé par des Instruments de paiement électroniques.

### **Section III: Certifications**

In Section III of their bid, bidders should provide the certifications required under Part 5 and, as applicable, any associated additional information.

## **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **4.1 Procédures d'évaluation**

- (a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- (b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### **4.1.1 Évaluation technique**

##### **4.1.1.1 Critères techniques obligatoires**

- a) Le soumissionnaire doit indiquer le Numéro d'identification de la pièce ainsi que le NCAGE/NSCN.
- b) Le soumissionnaire proposant un produit équivalent ou substituant doit fournir la marque, le numéro de modèle et/ou numéro d'identification de la pièce et le NCAGE/NSCN.

##### **4.1.1.2 Produits équivalents - Soumission**

- a) La présente demande de soumissions comprend des exigences relatives à la proposition de matériel (chaque élément constituant un article distinct) dont le numéro de pièce a été précisé afin d'en assurer la compatibilité, l'interopérabilité et l'interchangeabilité avec le matériel existant appartenant au Canada.
- b) Lorsque du matériel mentionné dans cette demande de soumissions est décrit par son numéro de pièce et que plusieurs numéros de pièce sont associés à un même article, l'équivalence sera déterminée par rapport au premier numéro de pièce, ci-après appelé article d'approvisionnement. Les autres numéros de pièce énumérés pour cet article seront considérés comme satisfaisant à l'exigence sans nécessiter une évaluation à titre de produit équivalent.
- c) Lorsque le matériel proposé est désigné par un numéro de pièce de rechange (produit remplacé ou obsolète) par le fabricant d'équipement d'origine d'un article d'approvisionnement associé à un article, il doit être évalué comme un produit équivalent conformément au présent article pour être considéré comme satisfaisant à l'exigence.
- d) Si un soumissionnaire a l'intention de proposer une pièce équivalente à un article d'approvisionnement requis et qu'il a obtenu, ou qu'il peut obtenir, les spécifications complètes de l'article d'approvisionnement, il doit transmettre au Canada ces renseignements en joignant à sa soumission lesdites spécifications, ainsi que les spécifications établies pour l'équivalent qu'il propose. Le Canada peut ordonner au soumissionnaire d'utiliser les spécifications de l'article d'approvisionnement ou d'autres spécifications fournies par le Canada afin de démontrer l'équivalence. Si c'est le Canada qui communique les spécifications de l'article d'approvisionnement au soumissionnaire, celles-ci seront mises à la disposition de tous les soumissionnaires en même temps. Durant la période d'évaluation, le soumissionnaire doit,

dans les sept jours ouvrables suivant la demande du Canada, remettre une analyse comparant les spécifications de la pièce équivalente proposée avec les spécifications de l'article d'approvisionnement. Cette analyse doit démontrer que l'ajustage, la forme, la fonction, la qualité et le rendement de la pièce équivalente proposée sont bien équivalents à ceux de l'article d'approvisionnement requis, que la pièce satisfait à tous les critères de performance obligatoires indiqués dans la demande de soumissions et qu'elle est entièrement compatible, interopérable et interchangeable avec le matériel existant précisé dans la demande de soumissions. Si l'analyse remise par le soumissionnaire ne démontre pas, à la satisfaction du Canada, le respect de ces exigences, la soumission sera déclarée non recevable ou fera l'objet d'une évaluation plus approfondie si le Canada demande des échantillons.

- e) Il incombe aux soumissionnaires de fournir tous les renseignements demandés ci-dessus pour évaluer le produit équivalent proposé; toutefois, il est entendu par tous les soumissionnaires que le gouvernement du Canada a le droit, sans avoir l'obligation, de demander les renseignements supplémentaires qu'il juge nécessaires pour prendre une décision concernant le produit proposé.
- f) Le soumissionnaire doit fournir le nombre d'échantillons demandés par le Canada pour la pièce équivalente proposée, frais de transport payés d'avance et sans frais pour le Canada, dans les trois jours ouvrables suivant la date de la demande de l'autorité contractante :
  - (a) si les spécifications de l'article d'approvisionnement acceptable pour le Canada ne sont pas disponibles aux fins de l'évaluation susmentionnée;
  - (b) si, outre l'évaluation de l'analyse présentée en vertu du paragraphe 1, le Canada souhaite effectuer des essais sur la pièce équivalente proposée afin de déterminer si sa forme, son ajustement, sa fonction, sa qualité et son rendement sont bien équivalents. Le Canada se réserve également le droit d'effectuer des essais sur d'autres aspects de l'équivalence avec l'article d'approvisionnement, notamment la durabilité et l'interopérabilité. Tous les essais seront consignés par le Canada. Tout échantillon fourni par le soumissionnaire demeurera la propriété du Canada et ne sera pas considéré comme faisant partie des biens livrables dans tout contrat subséquent. Si les essais ne permettent pas de conclure à l'équivalence des aspects testés par le Canada, la soumission sera déclarée non recevable.
- g) Si :
  - (a) au moins une des offres reçues propose une pièce équivalente;
  - (b) le soumissionnaire qui propose l'équivalent ne fournit pas de spécifications acceptables pour l'article d'approvisionnement demandé;
  - (c) le Canada ne dispose pas de spécifications acceptables pour l'article d'approvisionnement demandé;
  - (d) le Canada n'est pas en mesure de tester un échantillon pour une raison quelconque (y compris le fait que l'article d'approvisionnement est nouveau ou que ses pièces interopérables ne sont pas disponibles pour les essais);et :
  - (i) qu'il y a deux (2) soumissions recevables ou plus pour l'article d'approvisionnement (et non un équivalent), l'évaluation portera uniquement sur ces soumissions recevables;
  - (ii) qu'il y a moins de deux (2) soumissions recevables, le Canada annulera la demande de soumissions et décidera des étapes suivantes, notamment en déterminant si des



---

spécifications peuvent raisonnablement être élaborées pour l'article d'approvisionnement qu'il demande.

#### 4.1.2 Évaluation financière

Clause du *Guide des CCUA* [A0222T](#) (2014-06-26), Évaluation du prix - soumissionnaires établis au Canada et à l'étranger

Les soumissionnaires doivent proposer des prix en dollars canadiens. Les offres soumises en devise étrangère seront rejetés.

#### 4.2 Méthode de sélection - Articles multiples

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse *par NNO*.

4.2.1 Plus d'un contrat peut être attribué en réponse à cette sollicitation.

### PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

#### 5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

##### 5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web [Intégrité – Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

#### 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À

défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

### 5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

### 5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4) (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

Le Canada aura aussi le droit de résilier le contrat pour manquement si l'entrepreneur, ou tout membre de la coentreprise si l'entrepreneur est une coentreprise, figure dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF](#) » pendant la durée du contrat.

Le soumissionnaire doit fournir à l'autorité contractante l'annexe intitulée Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation remplie avant l'attribution du contrat. Si le soumissionnaire est une coentreprise, il doit fournir à l'autorité contractante l'annexe Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation remplie pour chaque membre de la coentreprise.

## PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### 6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### 6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe « A », Détails des articles.

### 6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

### 6.3.1 Conditions générales

**2010A** (2022-12-01), Conditions générales : biens (complexité moyenne), Les clauses et conditions suivantes s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

### 6.4 Durée du contrat

#### 6.4.1 Période du contrat

La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'au la fin de la période de garantie indiquée à l'article 9 de la clause **2010A (2022-01-28)** Conditions générales - biens (complexité moyenne) inclusivement.

#### 6.4.2 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 31 mars 2024.

Le MDN se réserve le droit de demander que la date de livraison soit modifiée, soit avant ou après le 31 mars 2024.

#### 6.4.3 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée au point de livraison identifié à l'Annexe « A » du contrat.

### 6.5 Responsables

#### 6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: Carlos Xavier Mendoza Garcia  
Titre: Agent de Soutien et d'Acquisition du Matériel  
Organisation: DOA 9-5-3-2  
Adresse: 101 Colonel By Drive  
Ottawa, Ontario, K1A 0K2  
Courriel: [carlos.mendoza@forces.gc.ca](mailto:carlos.mendoza@forces.gc.ca)

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

#### 6.5.2 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est :

Nom: \_\_\_\_\_  
Titre: \_\_\_\_\_  
Organisation: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_\_  
Courriel: \_\_\_\_\_

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des

travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux.

### 6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom: \_\_\_\_\_  
Titre: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_  
Courriel: \_\_\_\_\_

## 6.6 Paiement

### 6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé dans l'annexe B. Les droits de douane sont exclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

### 6.6.2 Modalités de paiement

Clause du *Guide des CCUA* [H1001C](#) (2008-05-12) Paiements multiples

Clause du *Guide des CCUA* [C3015C](#) (2017-08-17), Rajustement relatif à la fluctuation du taux de change

Clause du *Guide des CCUA* [C2000C](#) (2007-11-30), Taxes - entrepreneur établi à l'étranger

Clause du *Guide des CCUA* [C2608C](#) (2020-07-01), Documentation des douanes canadiennes

Clause du *Guide des CCUA* [C2605C](#) (2008-05-12), Droits de douane et taxes de vente du Canada - entrepreneur établi à l'étranger

Clause du *Guide des CCUA* [C2610C](#) (2007-11-30), Droits de douane - Ministère de la Défense nationale est l'importateur

### 6.6.3 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants:

- a) Dépôt direct (national et international);
- b) Échange de données informatisées (EDI);
- c) Virement télégraphique (international seulement).

## 6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
  - a. L'original et un exemplaire doivent être envoyés à l'adresse suivante pour attestation et paiement.
    - i. Facture physique

---

Department of National Defence  
12 Wing Shearwater  
12 AMS,  
PO Box 99000 Stn Forces  
Halifax, NS, B3K 5X5  
Canada

et

ii. Facture électronique

Department of National Defence  
101 Colonel By Drive  
Ottawa, ON, K1A 0K2  
Attention: DOA 9-5-3-2  
[Carlos.mendoza@forces.gc.ca](mailto:Carlos.mendoza@forces.gc.ca)

## 6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

### 6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

### 6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

### 6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure par la suite sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales [2010A](#) (2022-01-28), Conditions générales - biens (complexité moyenne)
- c) Annexe A, Détails des articles ;
- d) Annexe B, Base de paiement;
- e) Annexe C, Description de texte long;
- f) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_.

### 6.11 Contrat de défense

Clause du *Guide des CCUA* [A9006C](#) (2012-07-16) Contrat de défense

### 6.12 Clauses du Guide des CCUA

[D2025C](#) (2017-08-17), Matériaux d'emballage en bois

[D6010C](#) (2007-11-30), Palettisation

B7500C (2006-06-16), Marchandises excédentaires

D2001C (2007-11-30), Étiquetage

D2000C (2007-11-30), Marquage

### **6.13 Règlement des différends**

- (a) Les parties conviennent de maintenir une communication ouverte et honnête concernant les travaux pendant toute la durée de l'exécution du marché et après.
- (b) Les parties conviennent de se consulter et de collaborer dans l'exécution du marché, d'informer rapidement toute autre partie des problèmes ou des différends qui peuvent survenir et de tenter de les résoudre.
- (c) Si les parties n'arrivent pas à résoudre un différend au moyen de la consultation et de la collaboration, les parties conviennent de consulter un tiers neutre offrant des services de règlement extrajudiciaire des différends pour tenter de régler le problème.
- (d) Vous trouverez des choix de services de règlement extrajudiciaire des différends sur le site Web Achats et ventes du Canada sous le titre « Règlement des différends ».

### **6.14 Assurance de la Qualité**

Pour les lignes 001 à 025:

D5545C (2019-05-30) ISO 9001:2015 – Systèmes de management de la qualité – Exigences (code de l'assurance de la qualité C)

D5510C (2022-05-12) Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) :  
Entrepreneur établi au Canada  
OU

D5515C (2010-01-11) Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) –  
Entrepreneur établi à l'étranger et aux États-Unis.

D5606C (2017-11-28) Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) : entrepreneur établi au  
Canada  
OU

D5604C (2008-12-12) Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) – entrepreneur établi à  
l'étranger  
OU

D5605C (2021-05-20) Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) – entrepreneur établi aux  
États-Unis

A1009C (2008-05-12) Accès aux lieux d'exécution des travaux

D5620C (2012-07-16) Documents de sortie – distribution

L'entrepreneur doit remplir les documents de sortie dans un format électronique en vigueur et les distribuer comme suit :

- a. Une (1) copie envoyée par la poste au destinataire avec la mention : « À l'attention de l'agent de réception »;
- b. Deux (2) copies avec l'envoi au destinataire, dans une enveloppe imperméable à l'eau;
- c. Une (1) copie à l'autorité contractante;

d. Une (1) copie au

*Quartier général de la Défense nationale  
Édifice Mgén George R. Pearkes  
101, promenade Colonel By  
Ottawa (ON) K1A OK2  
À l'attention de : DOA 9-5-3-2  
Courriel : [Carlos.mendoza@forces.gc.ca](mailto:Carlos.mendoza@forces.gc.ca)*

- e. Une (1) copie au représentant de l'assurance de la qualité;
- f. Une (1) copie à l'entrepreneur; et
- g. Pour les entrepreneurs non-canadiens, une (1) copie au

*DAQ/Administration des contrats  
Quartier général de la Défense nationale  
Édifice Mgén George R. Pearkes  
101, promenade Colonel By  
Ottawa (ON) K1A OK2  
Courriel: [ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca](mailto:ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca)*

## 6.15 Instructions d'expédition (Ministère de la Défense nationale)

### 6.15.1 Instructions d'expédition (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi au Canada

- 2. La livraison doit s'effectuer FCA franco transporteur \_\_\_\_\_ les Incoterms 2000.  
L'entrepreneur doit charger les biens dans les véhicules de l'entreprise de transport désigné par le ministère de la Défense nationale (MDN). Le Canada est responsable par la suite du transport des biens, du point de livraison jusqu'au destinataire.
- 3. Avant l'expédition des biens, l'entrepreneur doit contacter le centre de coordination suivant de la logistique intégrée du MDN par télécopieur ou courriel afin d'arranger l'expédition et fournir l'information détaillée au paragraphe 3.
  - a. Centre de coordination de la logistique intégrée (CCLI)  
Téléphone 1-877-877-7423 (sans frais)  
Télécopieur 1-877-877-7409 (sans frais)  
Courriel [ILHQOttawa@forces.gc.ca](mailto:ILHQOttawa@forces.gc.ca)
- 3. Lors de la préparation de l'expédition, l'entrepreneur doit fournir les renseignements suivants au centre de coordination de la logistique intégrée du MDN :
  - a. le numéro du contrat;
  - 2. l'adresse du destinataire (pour les adresses multiples, les articles doivent être emballés et étiquetés séparément, et chaque article doit porter l'adresse du destinataire);
  - 3. la description de chaque article;
  - 4. le nombre de pièces et le type d'emballage (par ex. boîtes, caisses à claire-voie, fûts, palettes);
  - 5. le poids et les dimensions réels de chaque pièce, y compris le poids brut;
  - f. les détails complets sur les marchandises dangereuses/produits dangereux selon les exigences du mode de transport applicable et les certificats nécessaires à l'expédition de marchandises dangereuses/produits dangereux dûment signés, en vertu des dispositions

---

du Code maritime international des marchandises dangereuses, des règlements de l'Association du transport aérien international ou du Règlement sur le transport des marchandises dangereuses du Canada, ainsi qu'une copie de la fiche de données de sécurité.

4. Après avoir reçu cette information, le Canada fournira à l'entrepreneur des instructions pertinentes relatives à l'expédition, notamment l'obligation d'utiliser des étiquettes particulières portant l'adresse du destinataire et d'inscrire sur chaque pièce un numéro de contrôle pour le transport.
5. L'entrepreneur ne doit en aucun cas expédier des biens avant d'avoir reçu au préalable les instructions d'expédition du centre de coordination de la logistique intégrée du MDN.
6. Si l'entrepreneur livre les biens à un endroit et à une date non conformes aux instructions de livraison ou s'il ne respecte pas les instructions raisonnables de livraison fournies par le Canada, il devra alors rembourser à ce dernier tous les suppléments de frais et de coûts engagés.
7. Si la livraison des biens est reportée du fait des retards occasionnés par le Canada, la propriété sur les biens ainsi que les risques encourus doivent être transférés au Canada après un délai de 30 jours suivant la date à laquelle le Canada ou son transitaire désigné aura reçu une demande d'expédition en bonne et due forme ou 30 jours suivant la date de livraison spécifiée dans le contrat, le délai le plus long étant retenu.

**OU**

**6.15.1 Instructions d'expédition (Ministère de la Défense nationale) : Entrepreneur établi à l'étranger**

1. La livraison doit s'effectuer FCA franco transporteur \_\_\_\_\_ selon les Incoterms 2000. L'entrepreneur doit charger les biens dans les véhicules de l'entreprise de transport désigné par le ministère de la Défense nationale (MDN). Le Canada est responsable par la suite du transport des biens, du point de livraison jusqu'au destinataire.
2. Avant l'expédition des biens, l'entrepreneur doit contacter le centre de coordination suivant de la logistique intégrée du MDN par télécopieur ou courriel afin d'arranger l'expédition et fournir l'information détaillée au paragraphe 3.
  - a. Insérer le texte suivant lorsque l'entrepreneur est situé aux États-Unis (É.-U.) :  
Centre de coordination de la logistique intégrée (CCLI)  
Téléphone : 1-877-447-7701 (sans frais)  
Télécopieur : 1-877-877-7409 (sans frais)  
Courriel : [ILHQottawa@forces.gc.ca](mailto:ILHQottawa@forces.gc.ca)

**OU**

- b. Insérer le texte suivant lorsque l'entrepreneur est situé au Royaume Uni ou en Irlande :  
Logistique intégrée du Royaume Uni (LIRU)  
Téléphone : 011-44-1895-613023, ou  
011-44-1895-613024, ou  
Télécopieur : 011-44-1895-613046  
Courriel : [CFSUEDetUKMovements@forces.gc.ca](mailto:CFSUEDetUKMovements@forces.gc.ca)  
De plus, l'entrepreneur **doit envoyer** au LIRU le formulaire « Shipping Advice and Export Certificate », dûment **complété**, par courriel à : [CFSUEDetUKMovements@forces.gc.ca](mailto:CFSUEDetUKMovements@forces.gc.ca).



La livraison de tout article excédant 600 livres sterling (GPB) exporté du Royaume-Uni et de l'Irlande sera dédouané par le MDN selon les nouveaux systèmes britanniques d'exportation et de tarifs douaniers « Her Majesty's Customs & Excise » (HMCE) New Export Systems (NES). L'entrepreneur doit respecter les exigences de « HMCE » en s'enregistrant auprès de cette organisation ou en laissant le soin à un transitaire d'assurer l'entrée des envois au Canada. Une copie imprimée de la section Export Declaration dans les « NES », indiquant clairement le numéro « Declaration Unique Consignment Reference Number », doit être fournie par l'entrepreneur et jointe à l'envoi. L'entrepreneur doit s'assurer que cette procédure est exécutée pour tout le matériel, qu'il s'agisse d'exportation d'articles d'achat initial ou d'articles de réparation et de révision. « HMCE » autorisera à l'Unité de soutien des Forces canadiennes (Europe) à expédier les biens seulement si la procédure a été suivie de façon intégrale et convenable par l'entrepreneur. **Remarque** : Afin de vous assurer d'obtenir une réponse à vos demandes de renseignement concernant la passation de marchés comme les Incoterms, mettez toujours l'adresse [ILHQcontract-ILHQcontrat@forces.gc.ca](mailto:ILHQcontract-ILHQcontrat@forces.gc.ca) en copie conforme.

OU

- c. Insérer le texte suivant lorsque l'entrepreneur est situé dans un pays autre que le Canada, les É.-U., le Royaume Uni ou l'Irlande :

Logistique intégrée de l'Europe (LIE)  
Téléphone : +49-(0)-2203-908-1807 ou 2748 ou 5304  
Télécopieur : +49-(0)-2203-908-2746  
Courriel : [LEA@forces.gc.ca](mailto:LEA@forces.gc.ca)

**Remarque** : Afin de vous assurer d'obtenir une réponse à vos demandes de renseignement concernant la passation de marchés comme les Incoterms, mettez toujours l'adresse [ILHQcontract-ILHQcontrat@forces.gc.ca](mailto:ILHQcontract-ILHQcontrat@forces.gc.ca) en copie conforme.

OU

- d. Centre de coordination de la logistique intégrée (CCLI)

Téléphone : 1-877-447-7701 (sans frais)  
Télécopieur : 1-877-877-7409 (sans frais)  
Courriel : [ILHQottawa@forces.gc.ca](mailto:ILHQottawa@forces.gc.ca)

Le Canada est responsable du choix de l'entreprise de transport pour l'expédition des biens fournis en vertu du contrat de vente de matériel militaire à l'étranger. Les instructions sur la façon de procéder pour obtenir du Canada le choix de l'entreprise de transport se trouvent dans le « Military Assistance Program Address Directory » du Département de la défense des É.-U. (DoD 4000.25-8-M), sous l'Indicateur des instructions spéciales (IIS) pour le Canada. L'entrepreneur ne doit pas expédier les biens tant que les instructions correspondant à l'indicateur IIS n'ont pas été respectées.

3. The Lors de la préparation de l'expédition, l'entrepreneur doit fournir les renseignements suivants au Centre de coordination de la logistique intégrée du MDN :

- a. le numéro du contrat;
- b. l'adresse du destinataire (pour les adresses multiples, les articles doivent être emballés et étiquetés séparément, et chaque article doit porter l'adresse du destinataire);
- c. la description de chaque article;

- d. le nombre de pièces et le type d'emballage (par ex. boîtes, caisses à claire-voie, fûts, palettes);
  - e. le poids et les dimensions réels de chaque pièce, y compris le poids brut;
  - f. une copie de la facture commerciale (conformément à l'article 4 de la clause [C2608C](#) du [clauses et conditions uniformisées d'achat](#)) ou une copie du formulaire C11 [Facture des Douanes Canadiennes](#) (PDF 429Ko) - ([Aide sur les formats de fichier](#)), de l'Agence des services frontaliers du Canada;
  - g. les codes de la « [Schedule B](#) » (pour l'exportation) et les codes du tarif douanier harmonisé (pour l'importation);
  - h. le certificat d'origine de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (conformément à l'article 2 de la clause [C2608C](#)), applicable seulement aux États-Unis et au Mexique;
  - i. les détails complets sur les matières dangereuses selon les exigences du mode de transport applicable, les certificats nécessaires à l'expédition dûment signés, en vertu des dispositions applicables du Code maritime international des marchandises dangereuses, des règlements de l'Association du transport aérien international, ou du [Règlement sur le transport par mer des marchandises dangereuses](#) du Canada, ainsi qu'une copie de la fiche de données de sécurité.
4. Après avoir reçu cette information, le Canada fournira à l'entrepreneur des instructions pertinentes relatives à l'expédition, notamment l'obligation d'utiliser des étiquettes particulières portant l'adresse du destinataire et d'inscrire sur chaque pièce un numéro de contrôle pour le transport, et des documents douaniers.
  5. L'entrepreneur ne doit en aucun cas expédier des biens sans avoir reçu au préalable les instructions d'expédition du point de contact en matière de logistique intégrée du MDN.
  6. Si l'entrepreneur livre les biens à un endroit et à une date non conformes aux instructions de livraison ou s'il ne respecte pas les instructions raisonnables de livraison fournies par le Canada, il devra alors rembourser à ce dernier tous les suppléments de frais et de coûts engagés.
  7. Si la livraison des biens est reportée du fait des retards occasionnés par le Canada, la propriété sur les biens ainsi que les risques encourus seront transférés au Canada après un délai de 30 jours suivant la date à laquelle le Canada ou son transitaire désigné aura reçu une demande d'expédition en bonne et due forme ou 30 jours suivant la date de livraison spécifiée dans le contrat, le délai le plus long étant retenu.

## 6.16 Équivalence du matériel

### 6.16.1 Produits équivalents – Contrat

- a) L'entrepreneur garantit que le matériel livré dans le cadre du contrat :
  - i. équivaut, sur le plan de la forme, du montage, de la fonction et de la qualité, au matériel demandé par le Canada et décrit dans la demande de soumissions donnant lieu à ce contrat;
  - ii. est entièrement compatible, interchangeable et interopérable avec le matériel existant appartenant au Canada.

- b) L'entrepreneur assure également que toute garantie obtenue auprès d'un tiers concernant le matériel existant appartenant au Canada ne sera pas touchée par l'utilisation que fait celui-ci du matériel qui lui est livré en vertu du contrat (p. ex. par l'interconnexion) ni par tout autre service fourni par l'entrepreneur en vertu du contrat. Si le Canada détermine, à sa seule discrétion, qu'une telle garantie est touchée, l'entrepreneur doit :
- i. verser au Canada la somme que ce dernier doit verser au fournisseur initial (ou à un distributeur autorisé de ce fournisseur) afin de certifier de nouveau le matériel existant du Canada aux fins de la garantie, ainsi que tout autre montant versé par le Canada à un tiers afin de restituer l'état de la garantie à sa pleine capacité;
  - ii. effectuer tous les travaux de garantie sur le matériel existant du Canada au lieu du fournisseur initial; ou
  - iii. verser au Canada la somme que celui-ci doit verser au fournisseur initial (ou à un distributeur autorisé de ce fournisseur) pour effectuer les travaux de maintenance sur le matériel qui aurait autrement été protégé par la garantie.
- c) L'entrepreneur convient que si le Canada, pendant la durée du contrat, détermine qu'une partie du matériel n'équivaut pas, sur le plan de la forme, du montage, de la fonction et de la qualité, au matériel existant appartenant au Canada ou n'est pas entièrement compatible, interchangeable et interopérable avec le matériel existant appartenant au Canada, l'entrepreneur doit immédiatement et entièrement à ses frais prendre les mesures qui s'imposent pour s'assurer que le matériel satisfait à ces exigences (comme en implantant un autre logiciel ou micrologiciel), faute de quoi le Canada aura le droit de résilier immédiatement le contrat pour manquement. L'entrepreneur convient que, si le Canada résilie le contrat pour cette raison, l'entrepreneur devra payer au Canada les coûts pour se procurer de nouveau le matériel auprès d'un tiers et la différence, s'il y a lieu, du prix payé par le Canada à ce tiers. L'entrepreneur reconnaît qu'à défaut de livrer un matériel équivalent qui satisfait aux exigences susmentionnées, il pourrait (ainsi que ses filiales et toute autre entité avec qui il a un lien de dépendance) se retrouver dans l'incapacité de proposer une solution de remplacement équivalente en réponse à une future demande de soumissions du MDN.

Remarque à l'intention des soumissionnaires : Cet article sera intégré au contrat subséquent uniquement si des produits équivalents ont été proposés.

### ANNEXE A – DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	Description  <i>Plus de détails fournis à l'Annexe C – Description du texte long</i>	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation  <i>La définition peut être trouvée à l'Appendice 1 à l'annexe A</i>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords Commerciaux
001	<p>NNO: 5310-01-121-1697  Nom: ECROU,CYLINDRIQUE</p> <p>NP demandé: MS19067-A11  EPPO: 96906, MILITARY STANDARDS  PROMULGATED BY MILITARY DEPARTMENTS UNDER AUTHORITY OF DEFENSE STANDARDIZATION MANUAL 4120 3-M OU</p> <p>OU ÉQUIVALENT  Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier:  NP proposé: _____  EPPO: _____  Nom du fabricant: _____</p>	CH	12	<p>12 Wing Shearwater</p> <p style="background-color: #cccccc;">Code de livraison</p> <p style="text-align: center;">00VD</p>	NON	C	NON	OUI
002	<p>NNO: 5305-00-855-7651  Nom: SCREW,CAP,HEXAGON HEAD</p> <p>NP demandé: MS51099-61  EPPO: 96906, MILITARY STANDARDS  PROMULGATED BY MILITARY DEPARTMENTS UNDER AUTHORITY OF DEFENSE STANDARDIZATION MANUAL 4120 3-M</p> <p>OU ÉQUIVALENT  Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier:  NP proposé: _____  EPPO: _____  Nom du fabricant: _____</p>	CH	50	<p>12 Wing Shearwater</p> <p style="background-color: #cccccc;">Code de livraison</p> <p style="text-align: center;">00VD</p>	NON	C	NON	OUI

### ANNEXE A – DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	Description <i>Plus de détails fournis à l'Annexe C – Description du texte long</i>	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à l'Appendice 1 à l'annexe A</i>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords Commerciaux
003	NNP: 5305-01-117-5917 Nom: VIS D'ARRET  NP demandé: MS51974-129 EPPO: 80205, NATIONAL AEROSPACE STANDARDS COMMITTEE AEROSPACE INDUSTRIES ASSOCIATION OF AMERICA INC  OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant: _____	CH	40	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD	NON	C	NON	OUI
004	NNP: 5305-00-052-6913 Nom: VIS,AUTOTARAUEUSE  NP demandé: MS24629-33 EPPO: 80205, NATIONAL AEROSPACE STANDARDS COMMITTEE AEROSPACE INDUSTRIES ASSOCIATION OF AMERICA INC  OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant: _____	CH	50	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD	NON	C	NON	OUI

### ANNEXE A – DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	Description <i>Plus de détails fournis à l'Annexe C – Description du texte long</i>	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à l'Appendice 1 à l'annexe A</i>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords Commerciaux
005	NNP: 5305-00-068-5416 Nom: VIS,TETE CREUSE  NP demandé: MS16995-41 EPPO: 80205, NATIONAL AEROSPACE STANDARDS COMMITTEE AEROSPACE INDUSTRIES ASSOCIATION OF AMERICA INC  OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant: _____	CH	50	12 Wing Shearwater Code de livraison  00VD	NON	C	NON	OUI
006	NNP: 5310-00-167-0801 Nom: RONDELLE,PLATE  NP demandé: AN960C10 EPPO: 80205, NATIONAL AEROSPACE STANDARDS COMMITTEE AEROSPACE INDUSTRIES ASSOCIATION OF AMERICA INC  OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant: _____	CH	100	12 Wing Shearwater Code de livraison  00VD	NON	C	NON	OUI

### ANNEXE A – DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	Description <i>Plus de détails fournis à l'Annexe C – Description du texte long</i>	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à l'Appendice 1 à l'annexe A</i>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords Commerciaux
007	NNP: 5305-00-988-7610 Nom: VIS,TETE CREUSE  NP demandé: MS16995-39 Eppo: 80205, NATIONAL AEROSPACE STANDARDS COMMITTEE AEROSPACE INDUSTRIES ASSOCIATION OF AMERICA INC  OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ Eppo: _____ Nom du fabricant: _____	CH	10	12 Wing Shearwater Code de livraison  00VD	NON	C	NON	OUI
008	NNP: 5305-01-075-7085 Nom: SCREW,CAP,HEXAGON HEAD  NP demandé: MS35307-377 Eppo: 96906, MILITARY STANDARDS PROMULGATED BY MILITARY DEPARTMENTS UNDER AUTHORITY OF DEFENSE STANDARDIZATION MANUAL 4120 3-M  OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ Eppo: _____ Nom du fabricant: _____	CH	10	12 Wing Shearwater Code de livraison  00VD	NON	C	NON	OUI

**ANNEXE A – DÉTAILS DES ARTICLES**

Articles	Description <i>Plus de détails fournis à l'Annexe C – Description du texte long</i>	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à l'Appendice 1 à l'annexe A</i>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords Commerciaux
009	NNP: 5310-00-167-0804 Nom: RONDELLE,PLATE  NP demandé: AN960C616 EPPO: 88044, AERONAUTICAL STANDARDS GROUP DEPT OFNAVY AND AIR FORCE  OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant: _____	HD	100	12 Wing Shearwater Code de livraison  00VD	NON	C	NON	OUI
010	NNP: 5310-00-411-4385 Nom: ECROU,HEXAGONAL,AUTOFREINE  NP demandé: MS17830-8C EPPO: 80205, NATIONAL AEROSPACE STANDARDS COMMITTEE AEROSPACE INDUSTRIES ASSOCIATION OF AMERICA INC NOT FOR RFQ OR SOLICITATION USE  OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant: _____	CH	4	12 Wing Shearwater Code de livraison  00VD	NON	C	NON	OUI



### ANNEXE A – DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	Description <i>Plus de détails fournis à l'Annexe C – Description du texte long</i>	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à l'Appendice 1 à l'annexe A</i>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords Commerciaux
011	NNP: 5340-01-107-0377 Nom: PLAQUE DE MONTAGE NP demandé: 2645237  EPPO: 10001, NAVAIR AND NAVSEA MANAGED ORIGINAL DESIGN ACTIVITY DWG NOT MATERIAL/PARTS SUPPLIER  OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant: _____	CH	6	12 Wing Shearwater Code de livraison  00VD	NON	C	NON	OUI
012	NNP: 5305-00-701-5078 Nom: SCREW,MACHINE NP demandé: MS51959-65  EPPO: 80205, NATIONAL AEROSPACE STANDARDS COMMITTEE AEROSPACE INDUSTRIES ASSOCIATION OF AMERICA INC  OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant: _____	CH	10	12 Wing Shearwater Code de livraison  00VD	NON	C	NON	OUI

### ANNEXE A – DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	Description  <i>Plus de détails fournis à l'Annexe C – Description du texte long</i>	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation  <i>La définition peut être trouvée à l'Appendice 1 à l'annexe A</i>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords Commerciaux
013	NNP: 5360-01-119-9167 Nom: RESSORT, HELICOIDAL, COMPRESSION  NP demandé: 2645240 EPPO: 10001, NAVAIR AND NAVSEA MANAGED ORIGINAL DESIGN ACTIVITY DWG NOT MATERIAL/PARTS SUPPLIER  OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant: _____	CH	2	12 Wing Shearwater Code de livraison  00VD	NON	C	NON	OUI
014	NNP: 5340-01-107-0387 Nom: SIEGE, RESSORT DE COMPRESSION  NP demandé: 2645241 EPPO: 10001, NAVAIR AND NAVSEA MANAGED ORIGINAL DESIGN ACTIVITY DWG NOT MATERIAL/PARTS SUPPLIER  OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant: _____	CH	2	12 Wing Shearwater Code de livraison  00VD	NON	C	NON	OUI

### ANNEXE A – DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	Description <i>Plus de détails fournis à l'Annexe C – Description du texte long</i>	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à l'Appendice 1 à l'annexe A</i>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords Commerciaux
015	NNP: 5340-01-107-0378 Nom: COUVERCLE D'ACCES NP demandé: 2645236 EPPO: 10001, NAVAIR AND NAVSEA MANAGED ORIGINAL DESIGN ACTIVITY DWG NOT MATERIAL/PARTS SUPPLIER  OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant: _____	CH	3	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD	NON	C	NON	OUI
016	NNP: 5305-00-701-5074 Nom: SCREW,MACHINE NP demandé: MS51959-63 EPPO: 80205, NATIONAL AEROSPACE STANDARDS COMMITTEE AEROSPACE INDUSTRIES ASSOCIATION OF AMERICA INC  OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant: _____	HD	100	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD	NON	C	NON	OUI

### ANNEXE A – DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	Description <i>Plus de détails fournis à l'Annexe C – Description du texte long</i>	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à l'Appendice 1 à l'annexe A</i>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords Commerciaux
017	NNO: 3040-01-117-7491 Name: ARBRE,A EPAULEMENT  NP demandé: 2645238 EPPO: 10001, NAVAIR AND NAVSEA MANAGED ORIGINAL DESIGN ACTIVITY DWG NOT MATERIAL/PARTS SUPPLIER  OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant: _____	CH	2	12 Wing Shearwater Code de livraison  00VD	NON	C	NON	OUI
018	NNO: 5310-00-177-1309 Name: CROU,HEXAGONAL,A EMBASE,AUTOFREINE  NP demandé: MS51988-1 EPPO: 96906, MILITARY STANDARDS PROMULGATED BY MILITARY DEPARTMENTS UNDER AUTHORITY OF DEFENSE STANDARDIZATION MANUAL 4120 3-M  OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant: _____	CH	10	12 Wing Shearwater Code de livraison  00VD	NON	C	NON	OUI

### ANNEXE A – DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	Description  <i>Plus de détails fournis à l'Annexe C – Description du texte long</i>	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation  <i>La définition peut être trouvée à l'Appendice 1 à l'annexe A</i>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords Commerciaux
019	NNO: 5310-00-167-0765 Nom: RONDELLE,PLATE NP demandé: AN970-3 EPPO: 80205, NATIONAL AEROSPACE STANDARDS COMMITTEE AEROSPACE INDUSTRIES ASSOCIATION OF AMERICA INC  OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant: _____	HD	100	12 Wing Shearwater Code de livraison  00VD	NON	C	NON	OUI
020	NNO: 5306-00-115-1254 Nom: BOLT,MACHINE NP demandé: MS51099-36 EPPO: 96906, MILITARY STANDARDS PROMULGATED BY MILITARY DEPARTMENTS UNDER AUTHORITY OF DEFENSE STANDARDIZATION MANUAL 4120 3-M  OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant: _____	CH	10	12 Wing Shearwater Code de livraison  00VD	NON	C	NON	OUI

### ANNEXE A – DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	Description <i>Plus de détails fournis à l'Annexe C – Description du texte long</i>	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à l'Appendice 1 à l'annexe A</i>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords Commerciaux
021	NNO: 5340-01-107-0380 Nom: COUVERCLE D'ACCES  NP demandé: 5166038 EPPO: 53711, NAVAL SEA SYSTEMS COMMAND  OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant: _____	CH	2	12 Wing Shearwater Code de livraison  00VD	NON	C	NON	OUI
022	NNO: 5340-01-107-0382 Nom: PLAQUE DE MONTAGE  NP demandé: 5166022 EPPO: 53711, NAVAL SEA SYSTEMS COMMAND  OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant: _____	CH	2	12 Wing Shearwater Code de livraison  00VD	NON	C	NON	OUI

### ANNEXE A – DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	Description <i>Plus de détails fournis à l'Annexe C – Description du texte long</i>	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à l'Appendice 1 à l'annexe A</i>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords Commerciaux
023	<p>NNO: 5310-00-241-6606</p> <p>Nom: ECROU,HEXAGONAL,AUTOFREINE</p> <p>NP demandé: MSI7830-5C</p> <p>EPPO: 80205, NATIONAL AEROSPACE STANDARDS</p> <p>COMMITTEE AEROSPACE INDUSTRIES ASSOCIATION OF AMERICA INC NOT FOR RFQ OR SOLICITATION USE</p> <p>OU ÉQUIVALENT</p> <p>Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier:</p> <p>NP proposé: _____</p> <p>EPPO: _____</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	CH	20	<p>12 Wing Shearwater</p> <p style="background-color: #cccccc;">Code de livraison</p> <p>00VD</p>	NON	C	NON	OUI
024	<p>NNO: 2530-01-107-0381</p> <p>Nom: ROUE,BANDAGE CAOUTCHOUC PLEIN</p> <p>NP demandé: 5166039</p> <p>EPPO: 53711, NAVAL SEA SYSTEMS COMMAND</p> <p>OU ÉQUIVALENT</p> <p>Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier:</p> <p>NP proposé: _____</p> <p>EPPO: _____</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	CH	1	<p>12 Wing Shearwater</p> <p style="background-color: #cccccc;">Code de livraison</p> <p>00VD</p>	NON	C	NON	OUI

**ANNEXE A – DÉTAILS DES ARTICLES**

Articles	Description <i>Plus de détails fournis à l'Annexe C – Description du texte long</i>	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à l'Appendice 1 à l'annexe A</i>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords Commerciaux
025	NNO: 5305-00-763-6961 Nom: SCREW,MACHINE NP demandé: MS51959-26 EPPO: 53551, ALLFAST FASTENING SYSTEMS, LLC  OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant: _____	CH	100	12 Wing Shearwater Code de livraison  00VD	NON	C	NON	OUI



Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8482-230510/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8482-230510

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur  
8715098  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

## APPENDICE 1 DE L'ANNEXE A – CODES DE LIVRAISON ET DE FACTURATION

Base d'approvisionnement	Code de livraison	Adresse de livraison
12 Wing Shearwater	00VD	12 Wing Shearwater, Armt Shop, 12 Wing Shearwater, 12 AMS, PO Box 99000 Stn Forces, Halifax, Nova Scotia, B3K 5X5

**ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT**

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à l'Appendice de l'annexe A</i>	PRIX UNITAIRE FERME: Douanes et droits exclus, taxes applicables en sus	PRIX PROLONGÉE: Taxes applicables en sus	Taxes applicables (%)
001	NNO: 5310-01-121-1697 Nom: ECROU,CYLINDRIQUE	CH	12	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			
002	NNO: 5305-00-855-7651 Nom: SCREW,CAP,HEXAGON HEAD	CH	50	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			
003	NNP: 5305-01-117-5917 Nom: VIS D'ARRET	CH	40	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			
004	NNP: 5305-00-052-6913 Nom: VIS,AUTOTARAUEUSE	CH	50	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			
005	NNP: 5305-00-068-5416 Nom: VIS,TETE CREUSE	CH	50	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			
006	NNP: 5310-00-167-0801 Nom: RONDELLE,PLATE	CH	100	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			

**ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT**

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à l'Appendice de l'annexe A</i>	PRIX UNITAIRE FERME: Douanes et droits exclus, taxes applicables en sus	PRIX PROLONGÉE: Taxes applicables en sus	Taxes applicables (%)
007	NNP: 5305-00-988-7610 Nom: VIS,TETE CREUSE	CH	10	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			
008	NNP: 5305-01-075-7085 Nom: SCREW,CAP,HEXAGON HEAD	CH	10	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			
009	NNP: 5310-00-167-0804 Nom: RONDELLE,PLATE	HD	100	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			
010	NNP: 5310-00-411-4385 Nom: ECROU,HEXAGONAL,AUTOFREINE	CH	4	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			
011	NNP: 5340-01-107-0377 Nom: PLAQUE DE MONTAGE	CH	6	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			
012	NNP: 5305-00-701-5078 Nom: SCREW,MACHINE	CH	10	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			

**ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT**

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à l'Appendice de l'annexe A</i>	PRIX UNITAIRE FERME: Douanes et droits exclus, taxes applicables en sus	PRIX PROLONGÉE: Taxes applicables en sus	Taxes applicables (%)
013	NNP: 5360-01-119-9167 Nom: RESSORT, HELICOIDAL, COMPRESSION	CH	2	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			
014	NNP: 5340-01-107-0387 Nom: SIEGE, RESSORT DE COMPRESSION	CH	2	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			
015	NNP: 5340-01-107-0378 Nom: COUVERCLE D'ACCES	CH	3	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			
016	NNP: 5305-00-701-5074 Nom: SCREW,MACHINE	HD	100	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			
017	NNO: 3040-01-117-7491 Nom: ARBRE,A EPAULEMENT	CH	2	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			
018	NNO: 5310-00-177-1309 Nom: CROU,HEXAGONAL,A EMBASE,AUTOFREINE	CH	10	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			

**ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT**

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à l'Appendice de l'annexe A</i>	PRIX UNITAIRE FERME: Douanes et droits exclus, taxes applicables en sus	PRIX PROLONGÉE: Taxes applicables en sus	Taxes applicables (%)
019	NNO: 5310-00-167-0765 Nom: RONDELLE,PLATE	HD	100	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			
020	NNO: 5306-00-115-1254 Nom: BOLT,MACHINE	CH	10	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			
021	NNO: 5340-01-107-0380 Nom: COUVERCLE D'ACCES	CH	2	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			
022	NNO: 5340-01-107-0382 Nom: PLAQUE DE MONTAGE	CH	2	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			
023	NNO: 5310-00-241-6606 Nom: ECROU,HEXAGONAL,AUTOFREINE	CH	20	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			
024	NNO: 2530-01-107-0381 Nom: ROUE,BANDAGE CAOUTCHOUC PLEIN	CH	1	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			

**ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT**

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à l'Appendice de l'annexe A</i>	PRIX UNITAIRE FERME: Douanes et droits exclus, taxes applicables en sus	PRIX PROLONGÉE: Taxes applicables en sus	Taxes applicables (%)
025	NNO: 5305-00-763-6961 Nom: SCREW,MACHINE	CH	100	12 Wing Shearwater Code de livraison 00VD			

**ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT**

	Prix prolongé	Taxes applicables (%)	Taxes	Prix avec taxes
<b>12 Wing Shearwater</b>				
			Sous-Total	
			Taxes totales	
			<b>Total (CAD)</b>	

## ANNEXE C – DESCRIPTION TEXTUELLE LONGUE

NNO: 5310-01-121-1697

DÉNOMINATION: ECRou,CYLINDRIQUE

Caractéristique	Réponses
DENOMINATION	15887
DIAMETRE A FLANCS DE FILETS	2.1209 TO 2.1260 INCHES
DIAMETRE DE L'ECROU	2.735 INCHES MINIMUM AND 2.755 INCHES MAXIMUM
DIMENSION NOMINALE DE FILETAGE	2.157 INCHES
DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE	OVERALL 66 FED STD SINGLE MATERIAL RESPONSE
DOCUMENT ET CLASSIFICATION DU TRAITEMENT DE SURFACE DURETE	OVERALL DOD-P-16232,TY Z,CL 2 MIL SPEC SINGLE TREATMENT RESPONSE 26.0 ROCKWELL C MINIMUM AND 32.0 ROCKWELL C MAXIMUM
EPAISSEUR D'ECROU	0.312 INCHES NOMINAL
LARGEUR DE PRISE D'ENTRAINEMENT	0.250 INCHES NOMINAL
MATIERE	OVERALL STEEL COMP 8740 OR STEEL COMP 8742
MODELE D'ECROU	ROUND
NOMBRE DE FILETS PAR INCH	18
NOMBRE DE PRISES D'ENTRAINEMENT	8
PROFONDEUR DE PRISE D'ENTRAINEMENT	0.094 INCHES NOMINAL
SENS DE FILETAGE	RIGHT-HAND
SERIE OU PROFIL DE FILETAGE	UNS
TRAITEMENT DE SURFACE	OVERALL PHOSPHATE ZINC

NNO: 5305-00-855-7651

DÉNOMINATION: SCREW,CAP,HEXAGON HEAD

Caractéristique	Réponses
CLASSE DE FILETAGE	2A
DENOMINATION	18257
DESIGNATION DE LA SERIE OU PROFIL DE FILETAGE	UNC
DIAMETRE DU TROU/EVIDEMENT	0.062 INCHES NOMINAL
DIAMETRE NOMINAL DU FILETAGE	0.375 INCHES
HAUTEUR DE LA TETE	0.226 INCHES MINIMUM AND 0.243 INCHES MAXIMUM
LONGUEUR DE FIXATION	1.250 INCHES NOMINAL
LONGUEUR FILETEE	1.000 INCHES MINIMUM AND 1.188 INCHES MAXIMUM
MATIERE	OVERALL STEEL COMP 410 OR STEEL COMP 416 OR STEEL COMP 430
MODELE DE CONFIGURATION DE TROU	HEXAGON FLATS
MODELE DE TETE	HEXAGON
NOMBRE DE FILETS PAR INCH	16
NOMBRE DE TROUS	1
SENS DE FILETAGE	RIGHT-HAND
SURPLATS	0.551 INCHES MINIMUM AND 0.562 INCHES MAXIMUM
TRAITEMENT DE SURFACE	OVERALL PASSIVATE
TYPE DE TROU	DRILLED



**NNO:** 5305-01- 117-5917

**DÉNOMINATION:** VIS D'ARRET

Caractéristique	Réponses
<b>CHOIX D'UN MODELE CITE PAR LA NORME OU LA SPECIFICATION</b>	1 TYPE AND 2 STYLE
<b>CLASSE DE FILETAGE</b>	3A
<b>DESIGNATION DE LA SERIE OU PROFIL DE FILETAGE</b>	UNF
<b>DIAMETRE NOMINAL DU FILETAGE</b>	0.312 INCHES
<b>DOCUMENT ET CLASSIFICATION DU TRAITEMENT DE SURFACE DURETE</b>	OVERALL QQ-P-416 TY 2 CL 3 FED SPEC SINGLE TREATMENT RESPONSE OVERALL 45.0 ROCKWELL C MINIMUM AND 53.0 ROCKWELL C MAXIMUM
<b>ELEMENT DE FREINAGE</b>	THREADS PATCH OR PELLET OR STRIP
<b>LONGUEUR DE FIXATION</b>	0.615 INCHES MINIMUM AND 0.635 INCHES MAXIMUM
<b>LONGUEUR FILETEE</b>	0.615 INCHES MINIMUM AND 0.635 INCHES MAXIMUM
<b>MATIERE</b>	OVERALL STEEL
<b>MODELE D'EMPREINTE D'ENTRAINEMENT</b>	D5 HEXAGON
<b>MODELE DE POINTE</b>	F16 CONE
<b>MODELE DE TETE</b>	C101 HEADLESS
<b>NOMBRE DE FILETS PAR INCH</b>	24
<b>SENS DE FILETAGE</b>	RIGHT-HAND
<b>SURPLATS</b>	0.156 INCHES NOMINAL
<b>TRAITEMENT DE SURFACE</b>	OVERALL CADMIUM AND CHROMATE

**NNO:** 5305- 00-052-6913

**DÉNOMINATION:** VIS,AUTOTARAUEUSE

Caractéristique	Réponses
<b>CARACTERISTIQUES PARTICULIERES</b>	CASEHARDENED
<b>DIAMETRE DE FILETAGE NOMINAL NON CONCU POUR RECEVOIR UN ECROU</b>	0.164 INCHES
<b>DIAMETRE DE LA TETE</b>	0.306 INCHES MINIMUM AND 0.322 INCHES MAXIMUM
<b>DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE</b>	OVERALL AISI ASSN STD ALL MATERIAL RESPONSES (USE ONLY WHEN ALL MATERIAL IS CONTROLLED BY THE SAME DOCUMENT AND CLASSIFICATIONS ARE IDENTICAL)
<b>DOCUMENT ET CLASSIFICATION DU TRAITEMENT DE SURFACE</b>	OVERALL QQ-P-416, TY 2 CL 3 FED SPEC ALL TREATMENT RESPONSES (USE ONLY WHEN ALL TREATMENT IS CONTROLLED BY THE SAME DOCUMENT AND CLASSIFICATIONS ARE IDENTICAL)
<b>HAUTEUR DE LA TETE</b>	0.105 INCHES MINIMUM AND 0.115 INCHES MAXIMUM
<b>LONGUEUR DE FIXATION</b>	0.250 INCHES NOMINAL
<b>MATIERE</b>	OVERALL STEEL COMP 1016 OR STEEL COMP 1018 OR STEEL COMP 1019 OR STEEL COMP 1021 OR STEEL COMP 1022 OR STEEL COMP 1524
<b>MODELE D'EMPREINTE D'ENTRAINEMENT</b>	D1 CROSS RECESS TYPE 1
<b>MODELE DE FILETAGE NON MECANIQUE</b>	A2 THRU SLOT OR A3 DOUBLE FLUTE OR A6 THRU SLOT OR A4 WIDE FLUTE
<b>MODELE DE TETE</b>	C32 PAN
<b>TRAITEMENT DE SURFACE</b>	OVERALL CADMIUM AND CHROMATE

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8485-260003/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8485-260003

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur  
8715098  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

NNO: 5305-00-068-5416

**DÉNOMINATION:** VIS,TETE CREUSE

Caractéristique	Réponses
<b>CHOIX D'UN MODELE CITE PAR LA NORME OU LA SPECIFICATION</b>	6 TYPE
<b>CLASSE DE FILETAGE</b>	3A
<b>DENOMINATION</b>	16282
<b>DESIGNATION DE LA SERIE OU PROFIL DE FILETAGE</b>	UNC
<b>DIAMETRE DE LA TETE</b>	0.303 INCHES MINIMUM AND 0.313 INCHES MAXIMUM
<b>DIAMETRE NOMINAL DU FILETAGE</b>	0.190 INCHES
<b>DOCUMENT ET CLASSIFICATION DU TRAITEMENT DE SURFACE</b>	OVERALL QQ-P-35 FED SPEC SINGLE TREATMENT RESPONSE
<b>DURETE</b>	OVERALL 80.0 ROCKWELL B MINIMUM
<b>HAUTEUR DE LA TETE</b>	0.185 INCHES MINIMUM AND 0.190 INCHES MAXIMUM
<b>IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR</b>	MRAP RG-33; MULTIPLE LAUNCH ROCKET SYSTEM (MLRS)
<b>LONGUEUR DE FIXATION</b>	1.234 INCHES MINIMUM AND 1.281 INCHES MAXIMUM
<b>LONGUEUR FILETEE</b>	0.875 INCHES MINIMUM
<b>MATIERE</b>	OVERALL STEEL COMP 302 OR STEEL COMP 304 OR STEEL COMP 305 OR STEEL COMP 316 OR STEEL COMP 384 OR STEEL COMP XM-7 HEXAGON
<b>MODELE D'EMPREINTE D'ENTRAINEMENT</b>	
<b>MODELE DE TETE</b>	FLAT CHAMFER
<b>NOMBRE DE FILETS PAR INCH</b>	24
<b>RESISTANCE MINIMALE A LA TRACTION</b>	80000 POUNDS PER SQUARE INCH
<b>SENS DE FILETAGE</b>	RIGHT-HAND
<b>SURPLATS</b>	0.156 INCHES MINIMUM AND 0.158 INCHES MAXIMUM
<b>TRAITEMENT DE SURFACE</b>	OVERALL PASSIVATE

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8485-260003/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8485-260003

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur  
8715098  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**NNO:** 5310-00-167-0801

**DÉNOMINATION:** RONDELLE,PLATE

<b>Caractéristique</b>	<b>Réponses</b>
<b>CARACTERISTIQUES BREVETEES</b>	PACS
<b>DENOMINATION</b>	13393
<b>DIAMETRE DU TROU/EVIDEMENT</b>	0.193 INCHES MINIMUM AND 0.213 INCHES MAXIMUM
<b>DIAMETRE HORS TOUT</b>	0.433 INCHES MINIMUM AND 0.458 INCHES MAXIMUM
<b>DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE</b>	OVERALL MIL-S-5059 MIL SPEC 1ST MATERIAL RESPONSE AND MIL-S-6721 MIL SPEC 2ND MATERIAL RESPONSE AND MIL-S-6721 MIL SPEC 3RD MATERIAL RESPONSE AND MIL-S- 6721 MIL SPEC 4TH MATERIAL RESPONSE
<b>DONNEES DE NORME OU DE SPECIFICATION</b>	43999-2W1 MANUFACTURERS STANDARD
<b>EPAISSEUR</b>	0.053 INCHES MINIMUM AND 0.073 INCHES MAXIMUM
<b>MATIERE</b>	OVERALL STEEL CORROSION RESISTING OR STEEL COMP 321 OR STEEL COMP 347 OR STEEL COMP 348
<b>MODELE D'ALESAGE CENTRAL</b>	ROUND
<b>MODELE DE FORME EXTERIEURE</b>	ROUND
<b>MODELE DE SECTION DROITE</b>	RECTANGULAR

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8485-260003/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8485-260003

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur  
8715098  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**NNO:** 5305-00-988-7610

**DÉNOMINATION:** VIS,TETE CREUSE

<b>Caractéristique</b>	<b>Réponses</b>
<b>CHOIX D'UN MODELE CITE PAR LA NORME OU LA SPECIFICATION</b>	6 TYPE
<b>CLASSE DE FILETAGE</b>	3A
<b>DENOMINATION</b>	16282
<b>DESIGNATION DE LA SERIE OU PROFIL DE FILETAGE</b>	UNC
<b>DIAMETRE DE LA TETE</b>	0.303 INCHES MINIMUM AND 0.312 INCHES MAXIMUM
<b>DIAMETRE NOMINAL DU FILETAGE</b>	0.190 INCHES
<b>DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE</b>	OVERALL 66 FED STD SINGLE MATERIAL RESPONSE
<b>DOCUMENT ET CLASSIFICATION DU TRAITEMENT DE SURFACE</b>	OVERALL QQ-P-35 FED SPEC SINGLE TREATMENT RESPONSE
<b>DURETE</b>	OVERALL 80.0 ROCKWELL B MINIMUM
<b>HAUTEUR DE LA TETE</b>	0.185 INCHES MINIMUM AND 0.190 INCHES MAXIMUM
<b>IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR</b>	MRAP RG-33; MRAP RG-33 AUV
<b>LIMITE D'ELASTICITE</b>	30000 POUNDS PER SQUARE INCH
<b>LONGUEUR DE FIXATION</b>	0.845 INCHES MINIMUM AND 0.875 INCHES MAXIMUM
<b>LONGUEUR FILETEE</b>	0.762 INCHES MINIMUM AND 0.875 INCHES MAXIMUM
<b>MATIERE</b>	OVERALL STEEL CORROSION RESISTING
<b>MODELE D'EMPREINTE D'ENTRAINEMENT</b>	HEXAGON
<b>MODELE DE TETE</b>	FLAT CHAMFER
<b>NOMBRE DE FILETS PAR INCH</b>	24
<b>RESISTANCE MINIMALE A LA TRACTION</b>	80000 POUNDS PER SQUARE INCH
<b>SENS DE FILETAGE</b>	RIGHT-HAND
<b>SURPLATS</b>	0.156 INCHES MINIMUM AND 0.158 INCHES MAXIMUM
<b>TRAITEMENT DE SURFACE</b>	OVERALL PASSIVATE

**NNO : 5305-01-075-7085**

<b>DÉNOMINATION: SCREW,CAP,HEXAGON HEAD</b>	
<b>Caractéristique</b>	<b>Réponses</b>
<b>CHOIX D'UN MODELE CITE PAR LA NORME OU LA SPECIFICATION</b>	2 TYPE AND 10P STYLE
<b>CLASSE DE FILETAGE</b>	2A
<b>DENOMINATION</b>	18257
<b>DESIGNATION DE LA SERIE OU PROFIL DE FILETAGE</b>	UNC
<b>DIAMETRE NOMINAL DU FILETAGE</b>	0.375 INCHES
<b>DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE</b>	OVERALL 66 FED STD ALL MATERIAL RESPONSES
<b>DOCUMENT ET CLASSIFICATION DU TRAITEMENT DE SURFACE</b>	OVERALL QQ-P-35 FED SPEC SINGLE TREATMENT RESPONSE
<b>DURETE</b>	OVERALL 80.0 ROCKWELL B MINIMUM
<b>HAUTEUR DE LA TETE</b>	0.226 INCHES MINIMUM AND 0.243 INCHES MAXIMUM
<b>IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR</b>	MULTIPLE LAUNCH ROCKET SYSTEM (MLRS)
<b>LIMITE D'ELASTICITE</b>	30000 POUNDS PER SQUARE INCH
<b>LONGUEUR DE FIXATION</b>	4.656 INCHES MINIMUM AND 4.750 INCHES MAXIMUM
<b>LONGUEUR FILETEE</b>	1.000 INCHES MINIMUM AND 1.188 INCHES MAXIMUM
<b>MATIERE</b>	OVERALL STEEL COMP 301 OR STEEL COMP 302 OR STEEL COMP 302B OR STEEL COMP 303 OR STEEL COMP 303SE OR STEEL COMP 304 OR STEEL COMP 304L OR STEEL COMP 305 OR STEEL COMP 308 OR STEEL COMP 309 OR STEEL COMP 309S OR STEEL COMP 310 OR STEEL COMP 310S OR STEEL COMP 314 OR STEEL COMP 316 OR STEEL COMP 316L OR STEEL COMP 317 OR STEEL COMP 321 OR STEEL COMP 347 OR STEEL COMP 348 OR STEEL COMP 384 OR STEEL COMP 385
<b>MODELE DE TETE</b>	HEXAGON
<b>NOMBRE DE FILETS PAR INCH</b>	16
<b>RESISTANCE MINIMALE A LA TRACTION</b>	80000 POUNDS PER SQUARE INCH
<b>SENS DE FILETAGE</b>	RIGHT-HAND
<b>SURPLATS</b>	0.551 INCHES MINIMUM AND 0.562 INCHES MAXIMUM
<b>TRAITEMENT DE SURFACE</b>	OVERALL PASSIVATE

NNO: 5310-00-167-0804

<b>DÉNOMINATION: RONDELLE,PLATE</b>	
<b>Caractéristique</b>	<b>Réponses</b>
<b>CHOIX D'UN MODELE CITE PAR LA NORME OU LA SPECIFICATION DENOMINATION</b>	A TYPE AND 2 GRADE AND B CLASS
<b>DIAMETRE DU TROU/EVIDEMENT</b>	13393 0.380 INCHES MINIMUM AND 0.400 INCHES MAXIMUM
<b>DIAMETRE HORS TOUT</b>	0.620 INCHES MINIMUM AND 0.645 INCHES MAXIMUM
<b>DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE</b>	OVERALL MIL-S-5059 MIL SPEC 1ST MATERIAL RESPONSE AND MIL-S-6721 MIL SPEC 2ND MATERIAL RESPONSE AND MIL-S-6721 MIL SPEC 3RD MATERIAL RESPONSE AND MIL-S-6721 MIL SPEC 4TH MATERIAL RESPONSE
<b>EPAISSEUR</b>	0.053 INCHES MINIMUM AND 0.073 INCHES MAXIMUM
<b>IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR MATIERE</b>	MULTIPLE LAUNCH ROCKET SYSTEM (MLRS)  OVERALL STEEL CORROSION RESISTING OR STEEL COMP 321 OR STEEL COMP 347 OR STEEL COMP 348
<b>MODELE D'ALESAGE CENTRAL</b>	ROUND
<b>MODELE DE FORME EXTERIEURE</b>	ROUND
<b>MODELE DE SECTION DROITE</b>	RECTANGULAR
<b>TRAITEMENT DE SURFACE</b>	OVERALL PASSIVATE

NNO: 5310-00-411-4385

<b>DÉNOMINATION: ECRou,HEXAGONAL,AUTOFREINE</b>	
<b>Caractéristique</b>	<b>Réponses</b>
<b>ANGLE DE LA FRAISURE</b>	NUT 88.0 DEGREES NOMINAL
<b>CLASSE DE FILETAGE</b>	3B
<b>DIMENSION NOMINALE DE FILETAGE</b>	0.500 INCHES
<b>DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE</b>	LOCKING INSERT MIL-M-20693,COMP A,TY 1 MIL SPEC SINGLE MATERIAL RESPONSE
<b>DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE</b>	NUT 66 FED STD ALL MATERIAL RESPONSES
<b>DOCUMENT ET CLASSIFICATION DU TRAITEMENT DE SURFACE</b>	NUT QQ-P-35 FED SPEC SINGLE TREATMENT RESPONSE
<b>ELEMENT DE FREINAGE</b>	PREVAILING TORQUE WITH NONMETALLIC INSERT
<b>FINI DE SURFACE D'APPUI</b>	125.0 MICROINCHES
<b>HAUTEUR D'ECROU</b>	0.575 INCHES MINIMUM AND 0.610 INCHES MAXIMUM
<b>MATIERE</b>	LOCKING INSERT PLASTIC POLYHEXAMETHYLENE AMIDE
<b>MATIERE</b>	NUT STEEL COMP 301 OR STEEL COMP 302 OR STEEL COMP 302B OR STEEL COMP 303 OR STEEL COMP 303SE OR STEEL COMP 304 OR STEEL COMP 304L OR STEEL COMP 305 OR STEEL COMP W214 OR STEEL COMP 309 OR STEEL COMP 309S OR STEEL COMP 310 OR STEEL COMP 310S OR STEEL COMP M3 OR STEEL COMP 316 OR STEEL COMP 316L OR STEEL COMP 317 OR STEEL COMP 321 OR STEEL COMP 347 OR STEEL COMP 348 OR STEEL COMP 384 OR STEEL COMP 385
<b>MODELE D'ECROU</b>	A12 HEXAGON
<b>NOMBRE DE FILETS PAR INCH</b>	13
<b>SENS DE FILETAGE</b>	RIGHT-HAND
<b>SERIE OU PROFIL DE FILETAGE</b>	UNC
<b>SURPLATS</b>	0.741 INCHES MINIMUM AND 0.752 INCHES MAXIMUM
<b>TEMPERATURE DE SERVICE</b>	250.0 DEG FAHRENHEIT NOMINAL
<b>TRAITEMENT DE SURFACE</b>	NUT PASSIVATE
<b>TYPE DE FACE D'APPUI</b>	CHAMFERED

NNO: 5340-01-107-0377

<b>ITEM NAME: PLATE,MOUNTING</b>
<b>Narrative Description</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8485-260003/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8485-260003

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur  
8715098  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

NNO: 5305-00-701-5078

DÉNOMINATION: SCREW,MACHINE

Caractéristique	Réponses
ANGLE DE LA FRAISURE	80.0 DEGREES MINIMUM AND 82.0 DEGREES MAXIMUM
CLASSE DE FILETAGE	2A
DENOMINATION	06657
DESIGNATION DE LA SERIE OU PROFIL DE FILETAGE	UNC
DIAMETRE DE LA TETE	0.340 INCHES MINIMUM AND 0.385 INCHES MAXIMUM
DIAMETRE NOMINAL DU FILETAGE	0.190 INCHES
DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE DE LA VIS	66 FED STD ALL MATERIAL RESPONSES
DOCUMENT ET CLASSIFICATION DU TRAITEMENT DE SURFACE DE LA VIS	QQ-P-35 FED SPEC SINGLE TREATMENT RESPONSE
LONGUEUR DE FIXATION	0.750 INCHES NOMINAL
LONGUEUR FILETEE	0.667 INCHES MINIMUM AND 0.750 INCHES MAXIMUM
MATIERE DE LA VIS	STEEL COMP 302 OR STEEL COMP 303 OR STEEL COMP 304 OR STEEL COMP 305 OR STEEL COMP 316
MODELE D'EMPREINTE D'ENTRAINEMENT	CROSS RECESS TYPE 1
MODELE DE TETE	FLAT COUNTERSUNK
NOMBRE DE FILETS PAR INCH	24
RESISTANCE MINIMALE A LA TRACTION	80000 POUNDS PER SQUARE INCH
SENS DE FILETAGE	RIGHT-HAND
TRAITEMENT DE SURFACE DE LA VIS	PASSIVATE

NNO: 5360-01-119-9167

DÉNOMINATION: RESSORT,HELICOIDAL,COMPRESSION

Caractéristique	Réponses
DESIGNATION DU MODELE	CYLINDRICAL
DIAMETRE EXTERIEUR DU RESSORT A L'ETAT LIBRE	0.547 INCHES NOMINAL
DIAMETRE INTERIEUR	0.421 INCHES NOMINAL
DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE	OVERALL QQ-W-423,FORM 1,COND B FED SPEC SINGLE MATERIAL RESPONSE
DOCUMENT ET CLASSIFICATION DU TRAITEMENT DE SURFACE	OVERALL QQ-P-35,TYPE 2 FED SPEC SINGLE TREATMENT RESPONSE
LONGUEUR DU RESSORT A L'ETAT LIBRE	3.000 INCHES NOMINAL
MATIERE	OVERALL STEEL COMP 304
MODELE D'EXTREMITÉ	BOTH ENDS SPRING END,SQUARED AND GROUND
NOMBRE DE BOBINE(S)/SPIRE(S)	13
SENS DE L'ENROULEMENT	RIGHT-HAND
TRAITEMENT DE SURFACE	OVERALL PASSIVATE



NNO: 5340-01-107-0387

**DÉNOMINATION:** SIEGE,RESSORT DE COMPRESSION

**Narrative Description**

JUSTIFICATION DE LA CLASSIFICATION»MISC MISSLE LAUNCHER PARTS

NNO : 5305-00-701-5074

**DÉNOMINATION:** SCREW,MACHINE

Caractéristique	Réponses
ANGLE DE LA FRAISURE	80.0 DEGREES MINIMUM AND 82.0 DEGREES MAXIMUM
CLASSE DE FILETAGE	2A
DESIGNATION DE LA SERIE OU PROFIL DE FILETAGE	UNC
DIAMETRE DE LA TETE	0.340 INCHES MINIMUM AND 0.385 INCHES MAXIMUM
DIAMETRE NOMINAL DU FILETAGE	0.190 INCHES
DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE DE LA VIS	66 FED STD ALL MATERIAL RESPONSES
DOCUMENT ET CLASSIFICATION DU TRAITEMENT DE SURFACE DE LA VIS	QQ-P-35 FED SPEC SINGLE TREATMENT RESPONSE
IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	A4 BRADLEY FIGHTING VEHICLE; A3 BRADLEY FIGHTING VEHICLE
LONGUEUR DE FIXATION	0.500 INCHES NOMINAL
LONGUEUR FILETEE	0.417 INCHES MINIMUM AND 0.500 INCHES MAXIMUM
MATIERE DE LA VIS	STEEL COMP 302 OR STEEL COMP 303 OR STEEL COMP 304 OR STEEL COMP 305 OR STEEL COMP 316
MODELE D'EMPREINTE D'ENTRAINEMENT	CROSS RECESS TYPE 1
MODELE DE TETE	FLAT COUNTERSUNK
NOMBRE DE FILETS PAR INCH	24
RÉSISTANCE MINIMALE A LA TRACTION	80000 POUNDS PER SQUARE INCH
SENS DE FILETAGE	RIGHT-HAND
TRAITEMENT DE SURFACE DE LA VIS	PASSIVATE

NNO : 3040-01-117-7491

**DÉNOMINATION:** ARBRE,A EPAULEMENT

Caractéristique	Réponses
DENOMINATION	22914
DIAMETRE DE LA DEUXIEME EXTREMITE	0.1300 INCHES NOMINAL
DIAMETRE DE LA PREMIERE EXTREMITE	0.1300 INCHES NOMINAL
DIAMETRE DU PLUS GRAND GRADIN	0.625 INCHES NOMINAL
DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE	ASTM A582 ASSN STD SINGLE MATERIAL RESPONSE
FINI DE SURFACE	125.0 MICROINCHES
LONGUEUR DU FILETAGE EXTERIEUR DE LA DEUXIEME EXTREMITE	0.376 INCHES NOMINAL
LONGUEUR DU FILETAGE EXTERIEUR DE LA PREMIERE EXTREMITE	0.348 INCHES NOMINAL
LONGUEUR HORS TOUT	4.660 INCHES NOMINAL
MATIERE	STEEL COMP 303
MODELE DE LA DEUXIEME EXTREMITE	EXTERNAL THREADED
MODELE DE LA PREMIERE EXTREMITE	EXTERNAL THREADED
NOMBRE DE D'ETAGEMENTS/ MARCHES	5
SIMILITUDE DES EXTREMITES	NOT IDENTICAL

NNO : 5310-00-177-1309

**DÉNOMINATION:** ECROU,HEXAGONAL,A EMBASE,AUTOFREINE

Caractéristique	Réponses
CLASSE DE FILETAGE	2B
DIAMETRE EXTERIEUR DE RONDELLE/EMBASE	0.480 INCHES MINIMUM AND 0.500 INCHES MAXIMUM
DIMENSION NOMINALE DE FILETAGE	0.190 INCHES
DOCUMENT ET CLASSIFICATION DU TRAITEMENT DE SURFACE	QQ-P-416,TY 2,CL 3 FED SPEC SINGLE TREATMENT RESPONSE
ELEMENT DE FREINAGE	PREVAILING TORQUE ALL METAL DESIGN
EPAISSEUR DE RONDELLE/EMBASE	0.020 INCHES MINIMUM AND 0.040 INCHES MAXIMUM
HAUTEUR HORS TOUT	0.244 INCHES MAXIMUM
MATIERE	STEEL
MODELE D'ECROU	HEXAGON
NOMBRE DE FILETS PAR INCH	24
SENS DE FILETAGE	RIGHT-HAND
SERIE OU PROFIL DE FILETAGE	UNC
SURPLATS	0.375 INCHES NOMINAL
TRAITEMENT DE SURFACE	CADMIUM AND CHROMATE

**NNO : 5310-00-167-0765**

**DÉNOMINATION:** RONDELLE,PLATE

Caractéristique	Réponses
<b>DENOMINATION</b>	13393
<b>DIAMETRE DU TROU/EVIDEMENT</b>	0.193 INCHES MINIMUM AND 0.213 INCHES MAXIMUM
<b>DIAMETRE HORS TOUT</b>	0.865 INCHES MINIMUM AND 0.885 INCHES MAXIMUM
<b>DOCUMENT ET CLASSIFICATION DU TRAITEMENT DE SURFACE EPAISSEUR</b>	OVERALL QQ-P-416, TY 1, CL 3 FED SPEC SINGLE TREATMENT RESPONSE 0.053 INCHES MINIMUM AND 0.073 INCHES MAXIMUM
<b>IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR</b>	A4 BRADLEY FIGHTING VEHICLE; A3 BRADLEY FIGHTING VEHICLE
<b>MATIERE</b>	OVERALL STEEL
<b>MODELE D'ALEPAGE CENTRAL</b>	ROUND
<b>MODELE DE FORME EXTERIEURE</b>	ROUND
<b>MODELE DE SECTION DROITE</b>	RECTANGULAR
<b>TRAITEMENT DE SURFACE</b>	OVERALL CADMIUM

**NNO : 5306-00-115-1254**

**DÉNOMINATION:** BOLT,MACHINE

Caractéristique	Réponses
<b>CARACTERISTIQUES PARTICULIERES</b>	FINISHED HEAD
<b>CHOIX D'UN MODELE CITE PAR LA NORME OU LA SPECIFICATION</b>	2 TYPE AND 10P STYLE
<b>CLASSE DE FILETAGE</b>	2A
<b>DESIGNATION DE LA SERIE OU PROFIL DE FILETAGE</b>	UNC
<b>DIAMETRE DU TROU/EVIDEMENT</b>	0.062 INCHES NOMINAL
<b>DIAMETRE NOMINAL DU FILETAGE</b>	0.312 INCHES
<b>DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE</b>	OVERALL QQ-S-763 FED SPEC ALL MATERIAL RESPONSES OR QQ-W-423 FS 410 FED SPEC 1ST MATERIAL RESPONSE OR QQ-W-430 FED SPEC ALL MATERIAL RESPONSES
<b>HAUTEUR DE LA TETE</b>	0.195 INCHES MINIMUM AND 0.211 INCHES MAXIMUM
<b>LONGUEUR DE FIXATION</b>	1.438 INCHES MINIMUM AND 1.500 INCHES MAXIMUM
<b>LONGUEUR FILETEE</b>	0.875 INCHES MINIMUM AND 1.062 INCHES MAXIMUM
<b>MATIERE</b>	OVERALL STEEL COMP 410 OR STEEL COMP 416 OR STEEL COMP 430
<b>MODELE DE CONFIGURATION DE TROU</b>	HEXAGON FLATS
<b>MODELE DE TETE</b>	HEXAGON
<b>NOMBRE DE FILETS PAR INCH</b>	18
<b>NOMBRE DE TROUS</b>	1
<b>SENS DE FILETAGE</b>	RIGHT-HAND
<b>SURPLATS</b>	0.489 INCHES MINIMUM AND 0.500 INCHES MAXIMUM
<b>TRAITEMENT DE SURFACE</b>	OVERALL PASSIVATE
<b>TYPE DE TROU</b>	DRILLED

**NNO : 5340-01-107-0380**

**DÉNOMINATION:** COUVERCLE D'ACCES

Caractéristique	Réponses
APPELLATION NORMALISEE OU COMMERCIALE	SIDE PLATE
MATIERE	STEEL
TRAITEMENT DE SURFACE	ENAMEL

**NNO : 5340-01-107-0382**

**DÉNOMINATION:** PLAQUE DE MONTAGE

Narrative Description

**NNO : 5310-00-241-6606**

**DÉNOMINATION:** ECROU,HEXAGONAL,AUTOFREINE

Caractéristique	Réponses
ANGLE DE LA FRAISURE	NUT 88.0 DEGREES NOMINAL
CLASSE DE FILETAGE	3B
DIMENSION NOMINALE DE FILETAGE	0.312 INCHES
DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE	LOCKING INSERT MIL-M-20693,COMP A,TY 1 MIL SPEC SINGLE MATERIAL RESPONSE
DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE	NUT 66 FED STD ALL MATERIAL RESPONSES
DOCUMENT ET CLASSIFICATION DU TRAITEMENT DE SURFACE	NUT QQ-P-35 FED SPEC SINGLE TREATMENT RESPONSE
ELEMENT DE FREINAGE	PREVAILING TORQUE WITH NONMETALLIC INSERT
FINI DE SURFACE D'APPUI	125.0 MICROINCHES
HAUTEUR D'ECROU	0.271 INCHES MINIMUM AND 0.360 INCHES MAXIMUM
MATIERE	LOCKING INSERT PLASTIC POLYHEXAMETHYLENE AMIDE
MATIERE	NUT STEEL COMP 301 OR STEEL COMP 302 OR STEEL COMP 303 OR STEEL COMP 303F OR STEEL COMP 303S OR STEEL COMP 304 OR STEEL COMP 304L OR STEEL COMP 305 OR STEEL COMP 308 OR STEEL COMP 309 OR STEEL COMP 310 OR STEEL COMP 310S OR STEEL COMP 314 OR STEEL COMP 316 OR STEEL COMP 316L OR STEEL COMP 317 OR STEEL COMP 321 OR STEEL COMP 323 OR STEEL COMP 324 OR STEEL COMP 347 OR STEEL COMP 348 OR STEEL COMP 385 OR STEEL COMP 302B OR STEEL COMP 384
MODELE D'ECROU	A12 HEXAGON
NOMBRE DE FILETS PAR INCH	18
SENS DE FILETAGE	RIGHT-HAND
SERIE OU PROFIL DE FILETAGE	UNC
SURPLATS	0.492 INCHES MINIMUM AND 0.502 INCHES MAXIMUM
TEMPERATURE DE SERVICE	250.0 DEG FAHRENHEIT NOMINAL
TRAITEMENT DE SURFACE	NUT PASSIVATE
TYPE DE FACE D'APPUI	CHAMFERED

NNO : 2530-01-107-0381

**DÉNOMINATION:** ROUE,BANDAGE CAOUTCHOUC PLEIN

**Narrative Description**

NNO : 5305-00-763-6961

**DÉNOMINATION:** SCREW,MACHINE

Caractéristique	Réponses
ANGLE DE LA FRAISURE	80.0 DEGREES MINIMUM AND 82.0 DEGREES MAXIMUM
CHOIX D'UN MODELE CITE PAR LA NORME OU LA SPECIFICATION	3 TYPE AND 2C STYLE
CLASSE DE FILETAGE	2A
DESIGNATION DE LA SERIE OU PROFIL DE FILETAGE	UNC
DIAMETRE DE LA TETE	0.244 INCHES MINIMUM AND 0.279 INCHES MAXIMUM
DIAMETRE NOMINAL DU FILETAGE	0.138 INCHES
DOCUMENT ET CLASSIFICATION DU TRAITEMENT DE SURFACE DE LA VIS	QQ-P-35 FED SPEC SINGLE TREATMENT RESPONSE
IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	ARMORED MULTI-PURPOSE VEHICLE (AMPV)
LONGUEUR DE FIXATION	0.219 INCHES MINIMUM AND 0.250 INCHES MAXIMUM
LONGUEUR FILETEE	0.080 INCHES MINIMUM AND 0.167 INCHES MAXIMUM
MATIERE DE LA VIS	STEEL COMP 302 OR STEEL COMP 303 OR STEEL COMP 304 OR STEEL COMP 305 OR STEEL COMP 316
MODELE D'EMPREINTE D'ENTRAINEMENT	CROSS RECESS TYPE 1
MODELE DE TETE	FLAT COUNTERSUNK
NOMBRE DE FILETS PAR INCH	32
RESISTANCE MINIMALE A LA TRACTION	80000 POUNDS PER SQUARE INCH
SENS DE FILETAGE	RIGHT-HAND
TRAITEMENT DE SURFACE DE LA VIS	PASSIVATE

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8485-260003/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8485-260003

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur  
8715098  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

**ANNEXE « D » de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS – INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE**

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- ( ) Dépôt direct (national et international);
- ( ) Échange de données informatisées (EDI);
- ( ) Virement télégraphique (international seulement).